

Présents : 14 sections étaient représentées :

Brest (Mathilde de Caqueray, Marc Pavé, Gabriel Le Bras, Simone Charpentier)
Brocéliande (Bernard Iliou)
ELO (Gwénola Kervinant)
Fougères (Cécile Pochard)
Kreiz Breiz (Marie-Claude Garin)
Lorient (Daniel Esvan)
Morlaix (Daniel Piquet-Pellorce, Marie-Claude Uguen, Jocelyne Girard, Chantal Jourden, Jean-Pierre Lucas, Roger Uguen, Marijke Kerbourc'h)
Nantes (Michel Mayol, Luc Verstraete)
Quimper (Bernard Trébern)
Rance (Françoise Burlot)
Rennes (Jean-Luc Toulec, Jacqueline Alleaume)
Vannes (Laurent Duperrin)
Crozon (Michel David)
Salariés : Paskall le Doeuff, Magali Chouvion, Bertrand Rivoal, Julien Dézécot

1. Les 50 ans. 5,6,7 juin à Séné

Laurent Duperrin et Julien Dézécot (chargé de la communication) ont présenté le Défi. Julien Dézécot rassemblera les informations et peut répondre aux questions.

Il est précisé que le défi a une valeur scientifique relative mais qu'il doit avant tout mettre en avant la richesse de la biodiversité d'un territoire. L'objectif principal étant de communiquer et de rassembler autour de la défense de la biodiversité.

Le besoin en bénévoles sera important. Une liste d'inscriptions circulera dans les sections qui permettra de s'inscrire dans des domaines d'activités différents :

- naturaliste
- animation
- logistique

Un panachage par demi-journée est tout à fait possible.

Il faudra une liste nominative pour fin février, pour permettre l'organisation du défi.

2. Les 50 actions dans les sections

Chaque section s'efforcera de labelliser « 50 ans » au moins 3 de ses actions. Pour permettre l'édition d'un calendrier 50 ans pour 2009, il est demandé de remonter les informations à Julien Dézécot avant la mi-décembre. Ces actions peuvent avoir des formes très variées.

3. Achat de matériel

Pour que les salariés aient les mêmes conditions de travail il est souhaitable que l'argent récolté par les sections à travers une animation par bénévole ne serve pas à l'achat de matériel (ex. ordinateur) pour un salarié de la section. Tout achat passe par une demande au siège. Le matériel destiné aux salariés doit entrer dans le plan comptable.

4. Subventions

L'argent des subventions reçues par une section doit être versé plutôt directement à l'association. Cela permettra de financer les interventions des salariés du secteur. À ce jour, aucune section n'a de problème financier. En cas de besoin, il faut solliciter l'association.

5. Intervention

Les sections souhaitent être informées des interventions salariées quand elles ont lieu dans leur secteur.

6. Structure départementale

Les sections 44 se réunissent 2 fois par an et élaborent un programme d'activités en commun.

Les sections 35 sont organisées de la même façon.

Dans le 22, c'est la FAPEN qui coiffe les associations environnement. Nous ne pouvons pas adhérer car cela impliquerait une modification de nos statuts mais il est peut être possible de favoriser des contacts plus réguliers. Il serait utile aussi de s'identifier auprès de la Préfecture pour avoir davantage d'informations.

Les sections 29 ont plus de difficultés à s'organiser (beaucoup de sections et un grand département) mais des contacts, notamment à travers Al Louarn, sont fréquents.

Il en est de même pour les sections 56.

7. Section ou groupe local ?

Il avait été proposé, lors des journées d'automne en 2007 de faire évoluer le terme "section" en "groupe local". Un an plus tard, on ne sait plus très bien où on en est ! Ce changement de nom n'a pas fait l'unanimité et n'a pas fait l'objet d'une décision de CA. Pour ces raisons, Bertrand Rivoal propose de faire un sondage/vote auprès des sections pour connaître leur souhait. En attendant, le terme "section" doit être maintenu/utilisé dans nos documents.

8. Site internet

Pour nourrir le site, notamment la partie concernant les sorties de sections et autres manifestations sur leur secteur, il est important que chaque section désigne un responsable pour faire ces mises à jour. Pour plus de renseignements, contacter Julien Dézécot.

<http://www.bretagne-vivante.org>

